

EXPERIENCES ERASMUS. QUEL AVENIR POUR LE PROJET EUROPEEN ?

Ghislaine BEDEL³, Ewa BOGALSKA-MARTIN⁴

Introduction

Le point de départ de la réflexion que nous allons développer dans ce texte est un constat sur la crise de l'esprit européen et la mise en cause de l'organisation institutionnelle de l'Union. Cette dernière est marquée par, d'une part, l'inefficacité de ses politiques communautaires censées assurer la cohésion de l'Union et, d'autre part, par la bureaucratisation de procédures par lesquelles les politiques existantes sont mises en œuvre.

Le projet de Jean Monet de *l'Europe des peuples* est de plus en plus mis à mal, il disparaît derrière les considérations financières (renégociations de contributions des pays membres, aide accordée ou refusée aux pays en difficultés financières, ...) gestionnaires et normatives, négociées entre les états membres dont les élites politiques sont elles-mêmes contestées par les sociétés qu'elles sont censées représenter. L'Europe des peuples est devenue l'Union des États. Il n'est pas exagéré de soutenir la thèse selon laquelle le formidable projet de la citoyenneté européenne introduit par le Traité de Maastricht en 1992 n'a jamais été rempli de contenu. Il est porté à minima, et encore, par les groupes d'immigrés intra-européens, eux aussi de plus en plus rattrapés par la renaissance de la xénophobie et des nationalismes de protection qui s'emparent des esprits de nombreux groupes sociaux qui se sentent en insécurité, aussi bien dans les pays d'accueil que dans les pays d'origine des immigrants. Pour de nombreux habitants de l'Europe, l'Union incarne désormais un ensemble de restrictions et de normes contraignantes et incomprises, très rarement elle apporte des solutions à leurs problèmes. Comme l'affirmait dans une interview publiée par « Le Monde » samedi 2 mai 2015, Joseph H.H. Weiler, président de l'Institut Universitaire Européen de Florence, révélé par la crise de 2008, le problème de l'Union est celui de *l'échec du projet de solidarité européenne*⁵

Cet ambitieux projet européen se brise contre les vagues de l'immigration illégale auquel nous ne savons pas faire face, il se brise contre l'ambiguïté de la politique internationale commune conduite en l'absence de politique de défense européenne, il se brise contre l'absentéisme électoral grandissant. A force, nous sommes en droit de nous demander si l'Union intéresse encore quelqu'un en dehors des fonctionnaires des institutions communautaires et des universitaires pour qui travailler pour ou autour de l'Union constitue un « gagne pain ».

Ce qui manque à l'Union ce n'est pas seulement un véritable projet politique commun mais aussi une base sociologique, des citoyens qui se définissent en tant qu'Européens, et qui se mobilisent en tant que société civile européenne pour porter le projet du devenir de l'Europe. Ce qui manque à l'Union c'est un débat public à la manière de Habermas, centré sur le devenir de la construction européenne, sur l'architecture et les politiques de cohésion et sur les rapports

³ Responsable du Département des Relations Internationales, IUT2, Université Grenoble Alpes
ghislaine.bedel@iut2.upmf-grenoble.fr

⁴ Sociologue, professeur à l'Université Grenoble-Alpes, et l'Ecole Polytechnique de Lodz. ewa.martin@iepg.fr

⁵ SALLES, Alain, *La crise de la citoyenneté est encore plus grave que celle de l'euro*, Le Monde 2/05/2015, p.7.

avec le monde environnant. En l'absence de réponse à ces questions, l'Union n'offre aucune perspective, aucun projet collectif pour des millions de jeunes européens, non seulement en manque de travail mais surtout en manque de futur.

Fabrique de la citoyenneté – programme Erasmus

Le devenir de la jeunesse a toujours préoccupé les élites et les autorités européennes⁶. Pacifier les rapports entre les jeunes Français et Allemands a fait l'objet du Traité de l'Elysée de 1963 et son esprit a animé les dispositifs des politiques européennes à destination de la jeunesse. La nécessité de la « production » de futurs citoyens de l'Europe a été identifiée très tôt au cours du processus de construction européenne. Fondé en 1987, le programme européen Erasmus est peut-être l'exemple le plus marquant de cette volonté⁷. En effet miser sur les échanges internationaux des étudiants, offrir à plus de 3 millions d'étudiants⁸ et (depuis 1997) à 250000 enseignants, la possibilité de découvrir les cultures des autres, de capitaliser des expériences d'études universitaires, d'apprentissage, de stages dans les entreprises, suppose que, pour ces personnes et leur familles et proches, l'Europe ne sera plus un mot, une réalité abstraite, mais une expérience de vie, des lieux concrets, des échanges, des amis, des souvenirs. Aujourd'hui on parle de la « génération Erasmus », supposée porteuse de l'identité européenne⁹. Existe-elle vraiment ?

Dans de nombreux textes, rapports, analyses, le programme Erasmus est présenté comme le succès le plus marquant qui contribue à diffuser une culture commune européenne. Pour analyser l'impact de ces échanges, il ne faut pas perdre de vue que ce programme qui connaît un succès croissant auprès des jeunes Européens de l'Ouest (Espagne, Allemagne, France, Royaume-Uni, Italie...) et de l'Est (Pologne, Estonie, Lettonie...), passe par la signature d'accords entre les établissements universitaires, les entreprises qui accueillent les stagiaires et les Agences Nationales Erasmus. Or, ces accords bien qu'en augmentation croissante et appréciés dans le cadre de l'évaluation des universités restent très dépendants de la manière dont l'enseignement universitaire est organisé et financé par chaque pays membre de l'Union. Car, malgré la signature des accords de Bologne en 1999, dont l'objectif était l'harmonisation des cursus (L-M-D) et la reconnaissance mutuelle des acquis sous forme de points ECTS, l'éducation n'est pas une compétence communautaire, elle reste compétence souveraine des Etats membres. Chaque Etat peut adopter ses propres programmes d'études, ses dispositions en termes de validation de diplômes et de droits d'inscriptions. Il en résulte une grande variété de systèmes d'enseignement supérieur en Europe. Cette architecture complexe n'est pas toujours facile à comprendre et encore moins à gérer. Pour faire face, depuis sa création, la complexité du dispositif Erasmus est en effet grandissante et de plus en plus bureaucratisée.

Les conditions réelles dans lesquelles la mobilité Erasmus se développe sont aussi marquées par un fort contexte de concurrences qui constituent le fond économique et social des rapports sociaux globalisés. Dès sa création, mais encore plus depuis 1997, année d'adoption du Traité d'Amsterdam qui a placé les universités au cœur de l'économie de la connaissance à forte compétitivité, l'architecture des accords et des usages des dispositifs Erasmus est aussi marquée par cette forte compétitivité. En effet, si les universités rivalisent pour signer les accords avec les établissements qui occupent le même rang sur les listes de Shanghai, Russel Group en UK (instauré par la loi de 1992) et d'autres, de leur côté, les étudiants rivalisent pour être admis

⁶ Depuis 2011 l'Union a adopté le paquet de mesures connus sous le nom « L'initiative sur les perspectives d'emploi des jeunes, en 2012 le « Paquet emploi jeunes » fut adopté.

⁷ A ce jour il y a 33 pays partenaires.

⁸ Pour l'année 2011-2012, sur 252 827 étudiants en mobilité environ 60% étaient des femmes, les étudiants de premier cycle représentaient environ 70% des échanges d'études et 57% de stages, 3 189 établissements d'enseignement supérieur ont été concernés et 30 703 entreprises. (Rapport statistique de la Commission européenne)

⁹ Rapport n°1840 de la Commission des Affaires européennes de l'Assemblée nationale « La démocratisation d'Erasmus : bilan et prospective », présenté le 4 mars 2014, p. 12.

dans les programmes qui apportent plus de valeur ajoutée à leur CV en termes de qualité de cursus académique ou professionnel.

Si, en vertu de la charte des valeurs communes, les dispositions générales concernant la mobilité étudiante doivent être appliquées de manière égalitaire et non-discriminante (notamment, exonération de droits d'inscription) à tous les étudiants européens en mobilité, les pays et les universités sont libres de déterminer le nombre de places offertes pour les étudiants Erasmus, les modalités d'accueil et gérer les flux selon leurs moyens. Ces modalités concrètes trouvent leur origine dans une très grande complexité des idéologies, elles varient entre libéralisme et interventionnisme, qui animent les systèmes d'enseignement supérieur en Europe, souvent hérités du passé. Ils ont de conséquences en termes d'accessibilité (nombre de places et filières disponibles pour les étudiants Erasmus), ou démocratisation de l'enseignement supérieur qui passe par le montant des droits d'inscription et conduit les jeunes européens soit à mobiliser les capitaux familiaux soit s'endetter pour faire leurs études.

Les dispositions nationales, voire régionales, notamment à travers les bourses complémentaires, diversifient également très fortement les conditions dans lesquelles les étudiants européens effectuent leur mobilité Erasmus. Le montant de l'aide financière accordée dans les pays membres reste très variable (la moyenne européenne est de 357 euros mensuel) en fonction de suppléments accordés dans le pays de l'étudiant en mobilité (220 euros au Pays-Bas, 673 en Islande pour année universitaire 2009-2010). En même temps, le coût des études (hors droits d'inscription) est très variable d'un pays à l'autre et l'on peut observer l'existence d'une double frontière d'accessibilité à la mobilité : Nord-Sud, et Ouest-Est. Les coûts (logement, nourriture, frais annexes ...) les plus élevés doivent être assumés dans les pays du Nord-Ouest, ils sont plus abordables au Sud-Est. Toutes les études et rapports statistiques portant sur la population en mobilité mettent en évidence une diversification sociale des étudiants en mobilité et une sous-représentation des étudiants issus de milieux modestes qui doivent faire face à de nombreuses barrières. Cette réalité est encore plus vraie dans les pays de l'Europe du Sud et de l'Est, où la mobilité est accessible seulement aux étudiants issus des milieux les plus riches¹⁰.

Et que dire lorsque un pays, comme c'était le cas du Royaume-Uni (pays plébiscité en termes d'intention de départ par les candidats à la mobilité), animé par une idéologie néolibérale, décide en 2010 et 2012 d'augmenter les frais d'inscription. Malgré les contestations très violentes de la part des étudiants britanniques, ils sont passés de 1800£ à 3000£ puis à 9000£ en moyenne. Confrontées au problème de l'autofinancement de leurs activités, les universités britanniques limitent alors le nombre de places « sans frais » ouvertes aux étudiants Erasmus. Elles privilégient, et de loin, l'accueil des étudiants « payants » en provenance de l'Inde et surtout de la Chine (premiers pays d'origine des étudiants étrangers au Royaume-Uni). Ce contexte libéral et compétitif marque de plus en plus les contextes de la mobilisation des dispositifs Erasmus. Localement, mais les chiffres nationaux et européens le confirment, suite aux décisions du gouvernement britannique, on observe une transformation radicale des flux d'échanges. A titre d'exemple, l'effectif de la mobilité sortante étudiante de l'IUT2 de Grenoble vers l'Angleterre est passé de 40% à 15 % depuis 2013. Les accords existants n'ont pas pu être reconduits. En revanche, on voit une attractivité grandissante de l'Ecosse (« devolved territory ») et du Pays de Galles (« devolved nation »), qui bénéficient et utilisent leur droit de faire leur propre politique d'éducation. Les candidats au séjour en UK, s'orientent vers les pays du Nord où l'anglais est également une langue d'enseignement supérieur.

La lecture de la carte de l'attractivité des pays et des universités qui accueillent les étudiants Erasmus doit se faire autant en fonction de la disponibilité des places dans les universités d'origine, du prestige des universités et des filières d'accueil, que du montant des bourses et des aides supplémentaires pour faire face aux coûts de séjour. Cette carte donne aussi à voir les

¹⁰ Rapport au Parlement européen « Améliorer la participation au programme Erasmus », 2010

formes d'appréciation mutuelle entre les universités de différents rangs qui ont signé les accords, elle visualise la force d'implication des enseignants et du personnel administratif notamment dans les départements de relations internationales. Il est impossible d'affirmer que les étudiants européens ont tous à leur disposition la même offre, que leur séjour marque de la même manière leur CV et offre une possibilité de carrière professionnelle comparable. À l'instar de l'idéologie dominante de l'Union en progression constante, le paysage Erasmus donne à voir un ensemble de pratiques de compétitivité qui reposent sur des stratégies de concurrences entre utilisateurs. Mais le programme Erasmus n'a pas une vocation sociale et encore moins une vocation *réparatoire* des injustices sociales à l'échelle européenne.

« Génération Erasmus » - porteuse de l'esprit européen ?

Lorsque les statistiques du bureau Erasmus parlent de 3 millions d'étudiants en mobilité depuis 1987, le chiffre impressionne. Pourtant, comparé aux 5,3 millions de jeunes Européens au chômage (en mars 2014, le taux de chômage était de 22,8%), il semble moins parlant. Sans que l'on puisse faire une distinction nette entre les deux, la « génération Erasmus » cohabite avec la « génération perdue ». D'ailleurs, les 3 millions d'étudiants qui sont partis en séjours Erasmus constituent-ils une véritable génération, comme l'affirment les rapports officiels¹¹.

Il est vrai que le concept de *génération* introduit dans la sociologie au début du 20^e siècle par K. Mannheim, suppose un partage d'expériences historiques communes marquantes par les personnes dont les dates de naissance sont proches¹². Dans la perspective de Mannheim, malgré leur diversité, les personnes qui composent une génération peuvent porter une orientation politique et idéologique commune. Peut-on supposer, que la génération Erasmus existe vraiment dans ces termes ? Peut-on penser qu'elle incarne l'esprit de l'Europe, qu'elle est capable de diffuser la dimension européenne de l'expérience capitalisée lors du séjour Erasmus ?

Pour répondre à ces questions, il faut évoquer quelques faits empiriquement importants.

En moyenne, le séjour d'études Erasmus correspond à 6 mois ; lorsqu'il s'agit de stage, ce séjour est seulement de 3,5 mois. Ce temps est-il suffisant pour se faire une expérience européenne signifiante ? Dans quelles conditions cette dernière peut-elle émerger ? Sur le plan sociologique l'expérience n'existe pas sans pratique discursive, sans récit, sans forme d'objectivation qui permet sa transmission.

Aujourd'hui de nombreux sites internet comme « jeunes à l'étranger », ou « étudier en Europe » et le site officiel d'Erasmus (depuis 2014 – Erasmus +) permettent de déposer un témoignage. Toutefois, ces témoignages, inégaux dans leur contenu, forme et réception par des lecteurs ou auditeurs, ne constituent pas un récit collectif marquant. Si l'on voulait résumer en quelques phrases le sens commun qui se dégage après une analyse de centaines de témoignages déposés sur ces sites internet, trois mots vont prendre une signification majeure : *découverte, émancipation, conseils aux autres en partance*. Même s'il est probable que la grille de collecte de ces récits les uniformise, ce qui frappe à leur lecture c'est la dimension individualiste de cette expérience, le sens biographique qu'elle dégage. Difficile d'apercevoir une expérience collective. Lorsqu'elle existe, elle apparaît en filigrane à travers les descriptions du contexte d'accueil, à travers la déconstruction des stéréotypes culturels et les jugements comparatifs des contextes d'études, de la vie d'étudiants et de la vie dans le pays d'accueil. La dimension biographique est très présente dans les cas de témoignages récoltés par les établissements universitaires. Prenons l'exemple de l'IUT2 de Grenoble. Les services qui accompagnent les étudiants en mobilité (160 par an) réalisent et capitalisent les entretiens et les écrits qui portent sur les récits d'expériences de séjours. Parfois très enthousiastes, parfois remplis de surprises et de difficultés, les témoignages des étudiants grenoblois s'affirment comme des faits biographiques et non collectifs.

¹¹ Rapport n°1840 de la Commission des Affaires européennes de l'Assemblée nationale « La démocratisation d'Erasmus : bilan et prospective », présenté le 4 mars 2014, p. 12.

¹² MANNHEIM, Karl, *Le problème des générations*, Armand Colin, 2011

Alors, les membres de la génération Erasmus portent-ils l'esprit de l'Europe multiculturelle et ouverte ? Peut-on supposer qu'une fois installés dans la vie professionnelle ils vont manifester leur attachement européen ? Quel type de projet politique seront-ils prêts à porter ?

Il est indéniable que de nombreux bénéficiaires du programme sont devenus quelque part Européens, ils ont développé des formes d'attachement à des coins du continent européen où ils ont passé quelques mois. Comme cette étudiante de l'IUT2 qui écrit "*j'ai pleuré en partant à Bratislava et j'ai pleuré en quittant cette ville*" (Alexandra après 2 mois de séjour à Bratislava, 2013). Elle avait peur en partant, car elle n'avait aucune représentation de la Slovaquie et de sa capitale. Pour Alexandra, comme pour presque tous ceux dont nous avons pu lire les témoignages, le séjour Erasmus est souvent le premier séjour à l'étranger sans la famille, une émancipation personnelle (qui explique peut-être la surreprésentation des filles parmi les étudiants Erasmus), une ouverture culturelle, une découverte. C'est une expérience marquante, significative, dont l'essentiel se joue dans le domaine des affects. C'est peut-être sur ce plan qu'il faut voir la formation de l'esprit pro-européen. Il prend source dans les émotions qui unissent les personnes avec les lieux de vie et avec les autres, rencontrés ailleurs, qui ne parlent pas la même langue, qui ne se nourrissent pas de la même façon, mais qui partagent le même type d'expériences sensibles.

Il semble que cette méta forme d'expérience européenne se passe de récit idéologique au sens *des idées qui se détachent de la réalité vécue pour fonder un ensemble de représentations souvent fausses de la réalité*¹³ Par sa dimension affective, impliquant la psychologie et l'individualité de personnes, l'expérience biographique échappe à l'analyse rationnelle, elle se forme dans les espaces de sensibilités qui s'expriment dans la vie intime de l'individu. L'affirmation de soi précède et s'affirme lors du séjour à l'étranger. Dans ce cas, elle est difficilement capitalisable, par contre elle peut constituer un horizon d'actions pour les individus tout au long de leur vie.

En septembre 2014, à la marge de la parution d'un communiqué de presse sur une étude réalisée par l'Union Européenne portant sur 27% d'étudiants Erasmus, le journal *Libération* publie un article qui conteste les affirmations de la *romantique commission européenne* sur la naissance d'environ 1 million de bébés Erasmus depuis 1987. Au-delà de ce décryptage de la fausse réalité qui devait incarner cette image de bébés Erasmus, image symbolique, pour fonder une « idéologie européenne du bonheur », les auteurs de l'article mettent le doigt sur une dimension très individualiste des séjours Erasmus en affirmant que la même étude donne à voir que, comparativement aux étudiants hors mobilité, les étudiants Erasmus vivent plus rarement en couple (64% contre 40%)¹⁴ Ce fait semble confirmer nos intuitions selon lesquelles le séjour Erasmus s'inscrit dans une stratégie d'expérience biographique, individualiste, il fait partie d'un projet de vie à vocation personnelle et (depuis 2007) professionnelle, d'un individu singulier qui pense sa biographie et porte son projet d'étude. Cet individualisme, trait commun à toutes les sociétés occidentales et en progression à l'Est, est très fortement incité et porté par les pratiques pédagogiques centrées sur les projets. Il est affirmé par les pratiques administratives qui mettent en œuvre la sélection des candidats au départ et la contractualisation de la mobilité à travers le document de *learning agreement*, dont le respect est un préalable pour la perception d'une bourse¹⁵ Le fait que les étudiants issus de milieux populaires sont moins nombreux que ceux qui

¹³ MANNHEIM, Karl, *Idéologie et utopie. Une introduction à la sociologie de la connaissance*, (1929), Librairie Marcel Rivière, 1956.

¹⁴ PIQUEMAL, Marie, DESTELLE, Noémie, *Un million de bébé Erasmus, vraiment ?*, La Libération, 25/09/2014. Rivière, 1956.

¹⁵ SCHEHR S., « Vers un nouvel individualisme juvénile ? L'individualisation réflexive et l'expérience juvénile », *Agora débats/jeunesse*, n° 27, Paris, 2002, pp. 46-57.

viennent de classes moyennes et supérieures, mieux dotés en ressources et réseaux, doit agir, même si l'appauvrissement des classes moyennes est aussi à noter.

L'étude de la commission publiée en 2014, évoquée plus haut, montre également que les séjours Erasmus ont un certain impact sur le devenir professionnel des jeunes européens. À l'échelle de l'Europe, cinq ans après l'obtention de leur diplôme, les étudiants Erasmus sont moins concernés par le chômage (il est inférieur de 23% à celui des autres étudiants). Les stagiaires Erasmus ont aussi davantage l'esprit d'entreprise : un sur dix dit avoir créé sa propre entreprise et trois sur quatre projettent ou envisagent de le faire. Erasmus facilite également la mobilité professionnelle : 40% des bénéficiaires ont changé de pays de résidence ou de pays de travail au moins une fois depuis l'obtention de leur diplôme, soit presque deux fois plus que ceux qui ne sont pas allés à l'étranger pendant leurs études. Pourtant on peut se demander si cet esprit entrepreneurial ne les habitait pas bien avant le départ, si le programme Erasmus ne draine pas justement les étudiants les plus actifs et ambitieux, dotés d'un capital social et économique plus fort, qui auraient mieux réussi, indépendamment de cette mobilité. Sans étude approfondie sur le sujet, il est difficile d'apporter une réponse claire à cette question.

En conclusion

Sans aucun doute, le program Erasmus est un véritable levier d'évolution de parcours universitaires de certains étudiants. Il renforce le capital de connaissances linguistiques et d'expériences qui les aident dans l'insertion professionnelle. Nous n'avons pas connaissance d'étude qui prouve que cette insertion se fait dans des conditions spécifiques, que les étudiants Erasmus trouvent plus facilement un emploi dans les entreprises internationales. Nous ne savons rien sur la participation spécifique de ce groupe aux élections européennes, sur la mobilisation dans les structures associatives et dans la vie civile en générale. Nous ne savons donc pas dans quelle mesure le programme Erasmus forme les citoyens plus ancrés dans les réalités de l'Union européenne et porteurs de son projet initial ambitieux et sans doute un peu utopique. Ces absences de savoir peuvent devenir des projets d'études à conduire dans le cadre de recherches sociologiques. Une étude sur le service volontaire européen publiée en 2012 montre que l'accès à ce dispositif européen spécifique est très fortement corrélé au capital culturel des candidats et aux représentations qu'ils ont de leur « européenité » et des difficultés qu'ils rencontrent pour trouver une solution au problème de l'emploi là où ils vivent¹⁶. Postuler pour le service volontaire européen semble être une stratégie d'attente, en absence des possibilités dans leurs pays. Partir quelque part est une opportunité qui valorise les jeunes dans leur milieu de vie mais ne les transforme pas pour autant sur le plan identitaire et politique. La lecture des témoignages des étudiants Erasmus en mobilité montre que, pour eux, le séjour à l'étranger participe davantage à la prise de conscience d'une appartenance nationale, régionale et locale qui s'accompagne d'ouverture d'esprit. Alors plus européens ou plus nationaux ? Nous avons déjà soulevé ce paradoxe dans un travail réalisé en 2008¹⁷. Toutefois, en revenant chez eux, les étudiants semblent mieux comprendre les enjeux économiques internationaux, la force des concurrences entre les acteurs économiques européens, et deviennent eux-mêmes porteurs de cet esprit¹⁸.

Malgré la diminution des fonds disponibles pour la réalisation de programmes européens, les financements prévus pour le programme Erasmus+ en 2013 ont été maintenus et même augmentés. L'ensemble des dépenses sur l'éducation et la formation représentaient 7 milliards d'euros pour la période 2007-2013 (0,71% du budget total de l'Union) dont 3,1 milliards pour

¹⁶ BOUCHAUD, Nicolas, *Les obstacles à l'accès des jeunes au service volontaire européen. Contribution à l'étude d'un dispositif de volontariat*, Agence française du programme européen « jeunesse en action » AFPEJA, 2012.

¹⁷ BOGALSKA-MARTIN, Ewa, « Réflexion sur la mobilité étudiante en Europe, entre désir et désenchantement », in : Neyrat, Yvonne, *Les cultures étudiantes. Socio-anthropologie de l'univers étudiants*, Harmattan 2008

¹⁸ RAMOS E., *L'invention des origines. Sociologie de l'ancrage identitaire*, Armand Colin, Paris, 2006.

Erasmus (90% pour la mobilité). Le nouveau programme Erasmus+ adopté en novembre 2013 pour la période 2014-2020 va disposer de 14,7 milliards d'euros. Il est évident que cette programmation budgétaire pourrait évoluer en fonction de la situation économique des pays membres qui sont les contributeurs de fonds européens. Les nouvelles dispositions prévoient la mise en place d'un « dispositif garantie de prêts » pour les étudiants en Master, reconnus en difficultés pour financer les séjours d'études à l'étranger (environ 200 000 prêts de 12 à 18000 euros). Ce dispositif doit aider à faire face à l'endettement croissant des étudiants et aux difficultés qu'ils rencontrent pour rembourser leurs dettes. Le programme doit être ouvert aux étudiants éloignés du dispositif et aux autres publics, notamment après les études. Ces dispositions nouvelles montrent clairement que l'esprit du programme est d'accompagner les efforts individuels pour s'inscrire sur le marché de la connaissance d'abord, puis sur le marché européen de l'emploi et constituent un dispositif important d'accompagnement de la jeunesse européenne dans l'insertion professionnelle. Sa vocation première d'être une fabrique de citoyens reste une « idéologie » au sens de Mannheim. Mais l'avenir nous réserve peut-être de bonnes surprises.

Au terme de cette analyse il nous semble que, même si le programme Erasmus met les étudiants européens en contact avec les réalités des pays membres, les détache de leur pays et de leur université, il permet de prendre de la distance face au pays d'origine, il ne produit pas immédiatement une orientation pro-européenne qui est ou pourrait être mobilisée par les entreprises agissant sur le marché unique. Malheureusement aucun fait collectif de l'ordre de la conscience européenne ne semble se dessiner dans l'immédiat. Notre analyse révèle que le processus de construction des citoyens européens est vraiment complexe et nécessite beaucoup de temps et certainement encore beaucoup de moyens. Les efforts en faveur de la mobilité étudiante semblent insuffisants pour favoriser le changement de climat social de défiance vis à vis de la construction européenne qui habite aujourd'hui les Européens.

Bibliographie

BOGALSKA-MARTIN, Ewa, « Réflexion sur la mobilité étudiante en Europa, entre désir et désenchantement », in : Neyrat, Yvonne, *Les cultures étudiantes. Socio-anthropologie de l'univers étudiants*, Harmattan 2008

BOUCHAUD, Nicolas, *Les obstacles à l'accès des jeunes au service volontaire européen. Contribution à l'étude d'un dispositif de volontariat*, Agence française du programme européen « jeunesse en action » AFPEJA, 2012

MANNHEIM, Karl, *Idéologie et utopie. Une introduction à la sociologie de la connaissance*, (1929), Librairie Marcel Rivière, 1956.

MANNHEIM, Karl, *Le problème des générations*, Armand Colin, 2011.

PIQUEMAL, Marie, DESTELLE, Noémie, *Un million de bébé Erasmus, vraiment ?*, La Libération, 25/09/2014.

RAMOS E., *L'invention des origines. Sociologie de l'ancrage identitaire*, Armand Colin, Paris, 2006.

Rapport n°1840 de la Commission des Affaires européennes de l'Assemblée nationale « La démocratisation d'Erasmus : bilan et prospective », présenté le 4 mars 2014

Rapport au Parlement européen « Améliorer la participation au programme Erasmus », 2010

SALLES, Alain, *La crise de la citoyenneté est encore plus grave que celle de l'euro*, Le Monde 2/05/2015, p.7.

SCHEHR S., « Vers un nouvel individualisme juvénile ? L'individualisation réflexive et l'expérience juvénile », *Agora débats/jeunesse*, n° 27, Paris, 2002, pp. 46-57.

Résumé

Le point de départ de cette réflexion est un constat sur la crise de l'esprit européen et la mise en cause de l'organisation institutionnelle de l'Union. Cette dernière est marquée par, d'une part, l'inefficacité de ses politiques communautaires censées assurer la cohésion de l'Union et, d'autre part, par la bureaucratisation des procédures par lesquelles les politiques existantes sont mises en œuvre. Les membres de la génération Erasmus portent-ils l'esprit de l'Europe ? Peut-on supposer qu'une fois installés dans la vie professionnelle ils vont manifester leur attachement européen ? Quel type de projet politique seront-ils prêts à porter ? Telles sont les principales questions auxquelles cet article essaie d'apporter une réponse.